

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 819

Artikel: A chaque congrès sa tête de Turc
Autor: Brutsch, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022865>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 819 15 mai 1986

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley

Rédacteur:
Marc-André Miserez

Abonnement
pour une année: 60 francs,
jusqu'à fin 1986: 40 francs
Vingt-troisième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
Michel Béguelin
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon

Point de vue:
Jeanlouis Cornuz

L'invité de DP:
Peter Tschopp

819

Domaine public

A chaque congrès sa tête de Turc

Après Pierre Aubert au congrès radical, Otto Stich au congrès démocrate-chrétien, à qui le tour? La noce à Thomas des conseillers fédéraux est-elle devenue l'ultime signe que les partis politiques suisses bougent encore? Le procédé n'est pas totalement nouveau: qu'on se souvienne des «coups de gueule» d'Helmut Hubacher, président du PSS, à l'égard de Rudolf Gnaegi, alors chef du Département militaire fédéral. Mais il y a plus qu'une coïncidence dans la mise en cause, à quelques jours de distance, des deux conseillers fédéraux socialistes par les présidents des deux plus grands partis bourgeois.

Les prétextes, tout d'abord: le voyage du chef du Département des affaires étrangères en Inde et au Pakistan; l'augmentation surprise des droits de douanes sur le pétrole et le gaz. Deux événements qui ne mettent pas tant en cause Pierre Aubert et Otto Stich personnellement que le Conseil fédéral lui-même dans sa politique. On ne sache pas en effet que les conseillers fédéraux voyagent au gré de leur fantaisie, sans en référer à leurs collègues (voire aux commissions parlementaires), ni qu'une mesure fiscale soumise à ratification du Parlement soit de la seule compétence du chef du Département des finances et des douanes. L'attaque radicale était d'autant plus saugrenue qu'elle intervenait au retour de Corée du Sud de Jean-Pascal Delamuraz et avant son départ pour l'Espagne. Quant au reproche démocrate-chrétien de n'avoir pas consulté les partis gouvernementaux avant de prendre la décision litigieuse, il fait bon marché du risque de spéculation inhérent à tout délai dans ce domaine.

En entendant cela, les oreilles de M^{me} et MM. Kopp, Delamuraz, Furgler et Egli ont dû siffler.

Mais sans doute avaient-ils l'esprit ailleurs, car on n'a pas lu dans la presse leurs réactions aux propos de leurs présidents respectifs. Double problème de collégialité: est-il acceptable de s'en prendre aux deux représentants de la minorité parlementaire au Conseil fédéral pour attaquer la politique de celui-ci? Est-il acceptable que les autres membres du collège laissent dire sans réagir? On pouvait rêver et attendre de M^{me} Kopp qu'elle explique en quoi le voyage de Pierre Aubert concourait éventuellement à la solution du problème des réfugiés tamouls, de MM. Egli ou Furgler qu'ils démontrent le désastre écologique et économique que représente l'effondrement du prix de l'énergie alors que les nouvelles recettes peuvent être affectées à un domaine voisin (les transports publics).

La collégialité n'est-elle qu'un mythe? Qu'est-ce qui la différencie de ce que sous d'autres régimes démocratiques on appelle un gouvernement de (grande) coalition? Avant tout le fait qu'aucune tête ne dépasse. Notre Conseil fédéral est une coalition sans chef de file habilité à dicter le compromis. A chaque conseiller fédéral d'incarner, dans son domaine, la politique du collège sur la définition de laquelle il aura même pu se faire minoriser. Un jeu trop complexe pour qu'on résiste à la tentation de tirer sur le pianiste, encouragée par la fâcheuse tendance des conseillers fédéraux à ne parler le plus souvent que de leur département.

Restent une mauvaise occasion de flétrir la manière de Pierre Aubert, sans doute le dépit qu'Otto Stich ne soit pas celui que la droite croyait lorsqu'elle l'élisait à la place de la candidate socialiste officielle. De quoi donner aux congressistes la sensation que quelque chose se passe, et aux médias l'occasion de parler du parti. Quand on est aussi majoritaire que le sont radicaux et démocrates-chrétiens en Suisse, il n'y a pas de quoi être fier du procédé.

F. B.